

ASSOCIATION FOYER RURAL DE PLOUGASNOU

RAPPORT DE GESTION – ANNÉE 2022/2023

1/ Situation financière de l'association

Le total des recettes de l'association au 31/08/2023 (hors cotisations et subventions) s'établit à 48 217 € contre 37 198 € en 2022.

Le montant des adhésions s'élèvent à 8 869 € contre 7 671 € au 31/08/2022. Les subventions perçues s'élèvent à 4 620 € (+ 600 € sur un an)

En tenant compte des charges engagées par l'association au cours de l'exercice, **il en ressort une insuffisance de fonctionnement de 2 169 € au 31/08/2023 pour un excédent de fonctionnement de 1 024 € sur l'exercice précédent soit une détérioration de l'activité en valeur de – 3 193 € sur un an**

Cette diminution s'explique pour l'essentiel de la manière suivante :

- Augmentation nette des Fournitures pour activités	- 2 500 €
(Fournitures achetées par le foyer rural 22 800 € - Fournitures remboursées par les adhérents 20 300 €)	
- Augmentation de la participation des adhérents	+ 3 000 €
- Augmentation des adhésions	+ 1 200 €
- Augmentation de poste charges de personnel	- 1 500 €
- Augmentation des frais de maintenance informatique	- 1 100 €
- Augmentation des prestations animateurs (Cours de Théâtre)	- 2 300 €
- Augmentation des frais d'adhésions FNSMR	- 600 €
- Augmentation des dotations aux amortissements	- 700 €
- Augmentation des subventions Pass sport	+ 400 €
- Augmentation des subventions Conseil Départemental	+ 200 €

Au regard du bilan, l'actif immobilisé s'élève, en valeur brute, à 14 120 € cela correspond aux investissements de l'association pour le renouvellement ou l'acquisition de nouveaux matériels. Les investissements de l'année écoulée se chiffrent à 3 036 € et concerne l'activité kayak.

En tenant compte des amortissements, la valeur nette comptable de l'actif s'élève à 5 733 €

Le solde de l'actif, soit 32 633 €, est quasi exclusivement composé des disponibilités en banque (Compte courant 1 245 € et Livrets 29 200 €). Ces disponibilités sont en baisse de 2 000 € sur un an.

Au passif du bilan, les fonds propres de l'association s'élève à 33 709 € contre 35 879 € au 31/08/2022 et correspondent aux résultats cumulés des exercices précédents. Sans les contributions complémentaires demandées pour la participation aux activités depuis 2 ans et l'augmentation de l'adhésion, les fonds propres de l'association auraient subis une forte détérioration et se seraient élevés à 20 000 € et par conséquent mettre à moyen terme l'association en difficulté.

Le montant cumulé de la provision pour indemnités de départ en retraite s'élève à 1 801 €.

Le total des dettes courantes au 31/08/2023 est de 356 € (dettes sociales sur les salaires des mois de Juillet et Aout 2023 payés en Octobre 2023)

Les produits constatés d'avance comprennent la subvention de la commune de Plougasnou qui servira à financer de nouveaux projets sur l'exercice 2023/2024

En synthèse l'association dispose toujours des ressources nécessaires pour continuer les prochaines années

2/ Affectation du résultat

Je vous rappelle notre proposition quant à l'affectation du résultat 2023 constaté :

- - 2 169 € au poste « Report à Nouveau ».

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugeriez utiles.

Enfin, je vous demande de nous donner quitus de l'accomplissement de notre mission, de bien vouloir approuver le bilan, le compte de résultat, l'annexe au 31/08/2023 et les différents rapports et résolutions qui seront mises aux voix.

Pour le Conseil d'Administration
LA PRÉSIDENCE